

Intervention de F. Delcambre au conseil municipal du 24 septembre 2015

POINT 5. DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PADD. — Un projet d'aménagement et de développement durables ce n'est pas rien, il aurait été souhaitable qu'il y ait un débat approfondi bien en amont de ce vote ce soir en conseil municipal. En tant qu'écologiste j'ai appris à me méfier des plans qui emploient des mots magiques comme « développement durable », l'expérience montrant qu'en général ils sont juste utilisés pour faire exactement la même chose qu'avant. Le fait qu'il y soit abondamment fait référence à l'avenue du Parisis, projet anti-écologique par excellence, en est une illustration et est une raison suffisante pour que je vote contre ce plan.

Néanmoins, j'aimerais avoir quelques précisions sur des points particuliers qui sont évoqués dans ce PADD :

* Quels sont les projets liés au point disant qu'il faut « permettre l'émergence d'une centralité en pied de gare », qui est je suppose la gare du Champ-de-Courses ?

* Comment peut-on dire que l'on va « renforcer la biodiversité et affirmer la place de la nature en ville » en créant « de nouveaux espaces dans le cadre du projet de l'avenue du Parisis » alors que la construction de celle-ci va amener la destruction de nombreux jardins et espaces naturels ?

* Comment va être développé le pôle multimodal autour de la gare, alors que le carrefour qui a été aménagé il y a quelques années a été pensé en fonction de la voiture et au détriment des piétons utilisant le bus et le train ?

* Concrètement, comment peut-on « créer des synergies » entre Auchan et le commerce de centre-ville ?

* Que faut-il faire pour « limiter les nuisances en diminuant les nuisances sonores à la source » ? Etes-vous d'accord pour dire avec moi qu'il faut réduire le trafic aérien ?